

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-04/2024**

Date de convocation : 5 janvier 2024

Date d'affichage : 5 janvier 2024

Objet : Demande de subvention auprès du SDED pour les travaux complémentaires d'isolation (plafond) de la Salle de la Cour de la mairie

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD

Absents, excusés : Frédéric BERNE - Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Anne-Lise CALABRIN

Procurations : Frédéric BERNE à Sébastien CARMET, Séverine CAPOGNA à Virginie TARDY

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Énergétique.

Par délibération du 11 janvier 2022, la commune adhère à cette compétence, à travers sa formule « Énergie Plus ». Celle-ci donne notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Saint Michel sur Savasse projette des travaux d'économie d'énergie (isolation du plafond) dans la salle de réunion située dans la Cour de la mairie.

Après un examen technique apporté par Territoire d'énergie Drôme – SDED pour établir la nature et le niveau de performance des opérations éligibles à sa subvention, le montant prévisionnel des travaux d'économies d'énergie s'élève à 7 593 € HT et la subvention du SDED serait de 50 %, soit 3 796,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 50 % pour l'isolation du plafond de la Salle de la cour de la mairie.

DECIDE de céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à
décision

Envoyé en préfecture le 11/01/2024 cette
Reçu en préfecture le 11/01/2024
Publié le
ID : 026-212603195-20240109-D04_2024-DE

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par le
Municipal soussignés.**

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 10 janvier 2024

Le Maire

Pierre COLOMB

